



VALTERRA
EAU - ÉTUDES - CONSEIL

Commune de SAINT-SAUVEUR



DOSSIER ANNEXE POUR LA DEMANDE DE L'AVIS DE L'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE POUR UN PROJET DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

DECEMBRE 2024

SOMMAIRE

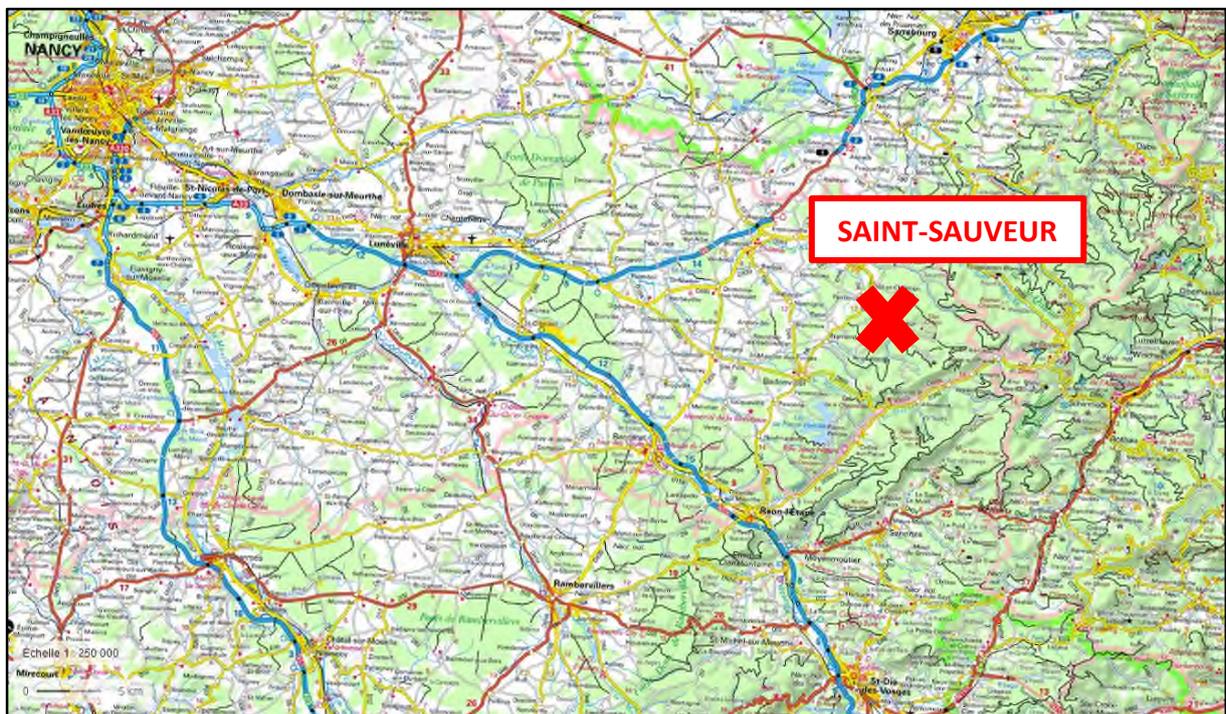
1. Situation géographique et administrative de SAINT-SAUVEUR.....	1
2. Hydrogéologie	2
3. Hydrologie	4
4. Les zones humides	4
5. Autres espaces protégés.....	5

1. Situation géographique et administrative de SAINT-SAUVEUR

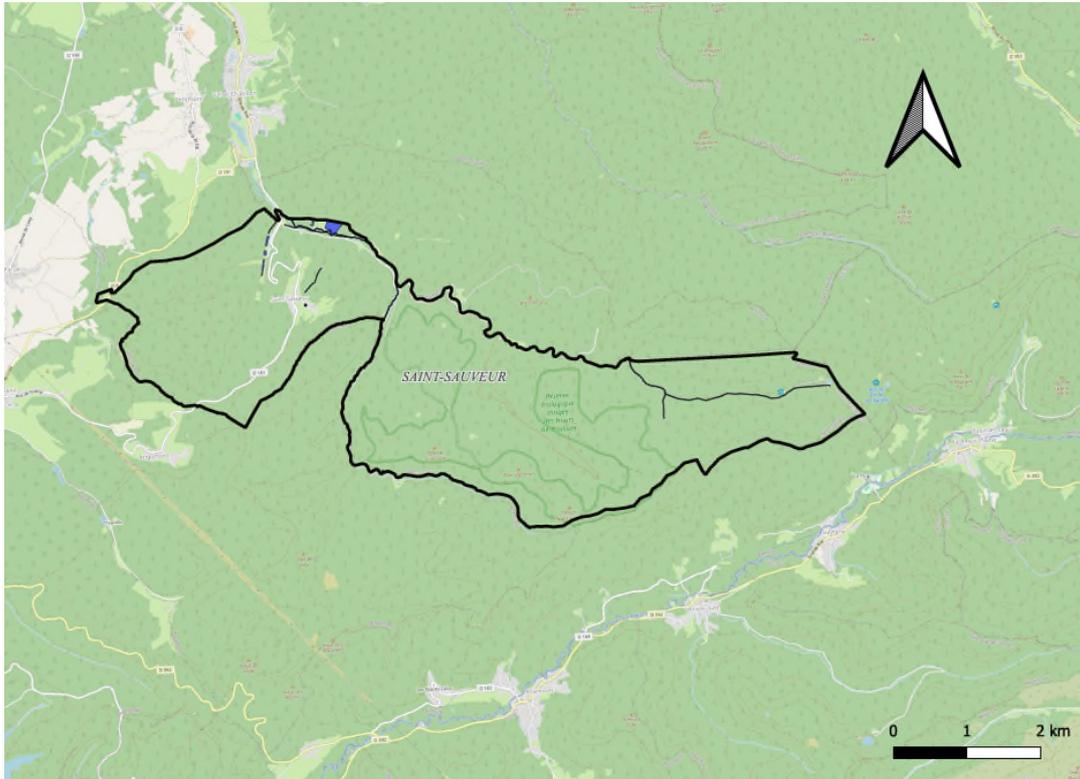
La commune de **SAINT-SAUVEUR** se trouve à l'extrémité Sud-Est du département de la MEURTHE-ET-MOSELLE au cœur du piémont vosgien. Elle se situe :

- ❖ à environ 10 kilomètres au Sud-Est de BLÂMONT, siège de la Communauté de Communes de Vezouze en Piémont dont fait partie **SAINT-SAUVEUR** ;
- ❖ à environ 20 kilomètres au Sud de SARREBOURG ;
- ❖ à environ 20 km à l'Ouest de SCHIRMECK ;
- ❖ à environ 25 kilomètres au Nord de SAINT-DIÉ-DES-VOSGES ;
- ❖ à environ 35 kilomètre à l'Est de LUNÉVILLE ;
- ❖ à 60 kilomètres à l'Est de NANCY.

L'extrait de la carte IGN au 1/250 000^{ème} est reporté ci-après.



Le projet de zonage d'assainissement de SAINT-SAUVEUR concerne la totalité du territoire communal (voir plan ci-après).



Le village de **SAINT-SAUVEUR** se présente comme un bourg unique implanté sur le versant du massif des Vosges, avec quelques écarts fortement éloignés du bourg principal.

Au niveau du territoire de SAINT-SAUVEUR, les compétences en matière d'assainissement sont réparties ainsi.

Compétence	Collectivité
Assainissement collectif	Commune de SAINT-SAUVEUR
Assainissement non collectif	SDAA 54
Zonage d'assainissement	Commune de SAINT-SAUVEUR

2. Hydrogéologie

D'un point de vue hydrogéologique, deux principales nappes sont présentes sur le territoire communal de **SAINT-SAUVEUR**. Il s'agit :

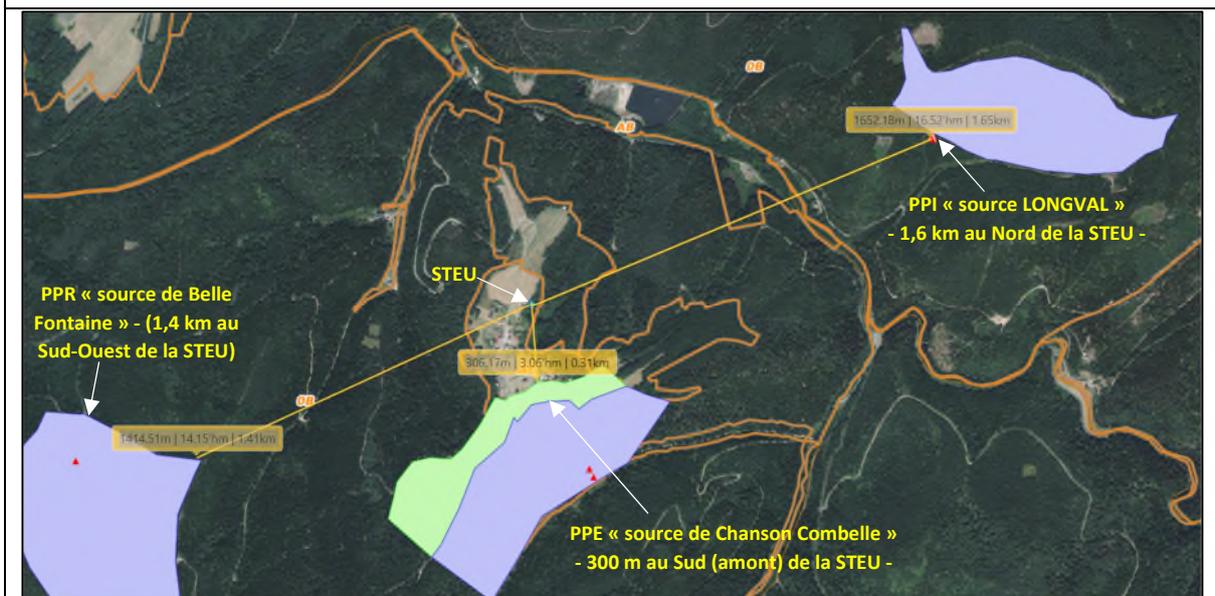
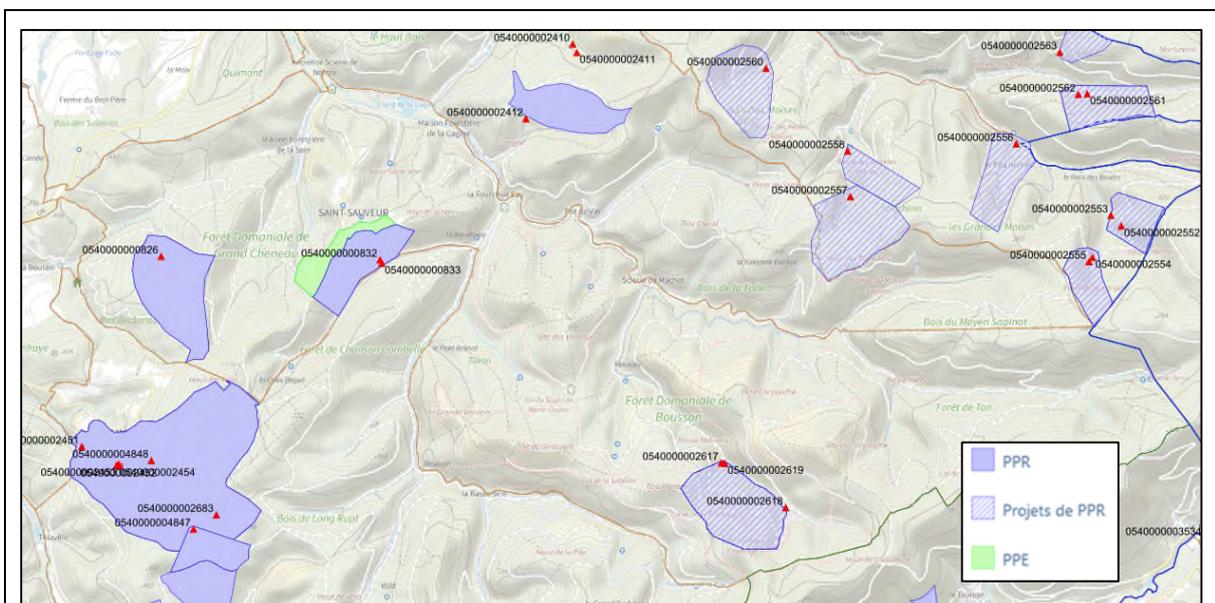
- Nappe du Buntsandstein moyen
Elle alimente la commune via la source de Chanson Combelle en amont du bourg. **Cette dernière fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique (DUP) en date du 04 mai 1999**, pour laquelle des périmètres de protection immédiate, rapprochée et éloignée ont été définies.

➤ Nappe du Buntsandstein supérieur

Les passages argilo-schisteux existant dans les couches gréseuses sont favorables à l'apparition de quelques sources, notamment présentes « Rue de l'Eglise », Grande Rue » et « Chemin de Parux ».

A noter qu'il existe 3 autres captages de source pour lesquels des DUP ont été mises en place et un dernier actuellement suspendu :

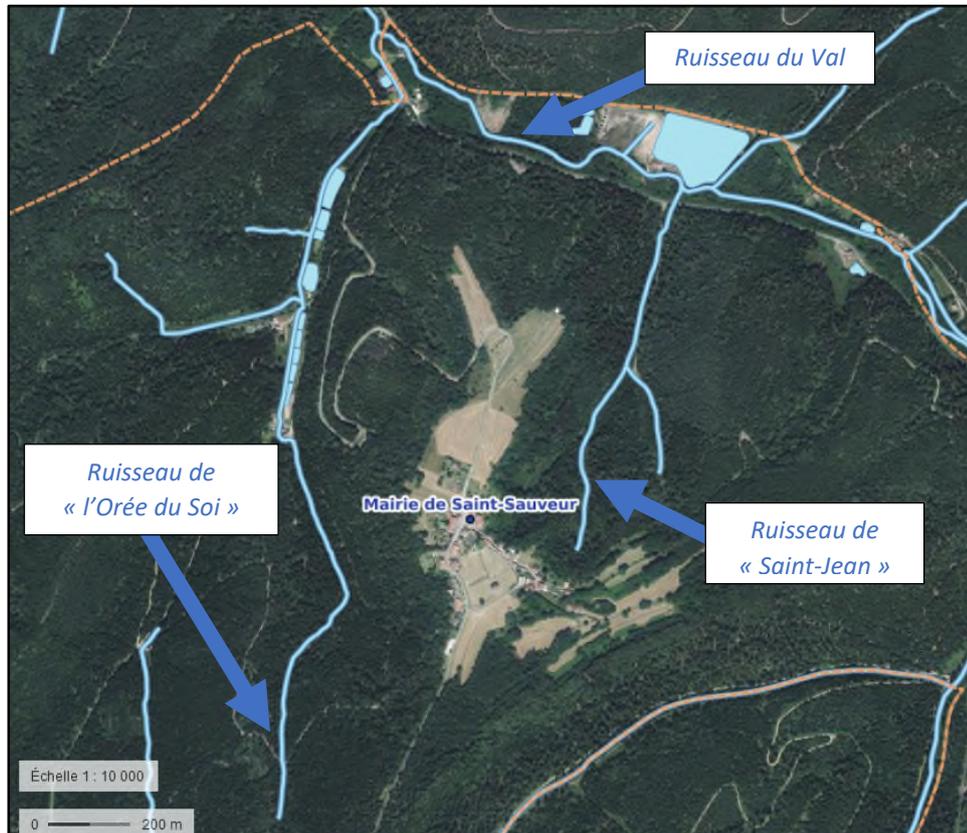
- La source de Belle Fontaine (extrémité Sud-Ouest du territoire communal, à 1,6 km à l'Ouest-Sud-Ouest du bourg) alimentant la commune de PARUX ;
- La source de Mauvais avec deux points de captage (à environ 4,5 km au Sud-Est du bourg) alimentant la commune de PETITMONT ;
- La source Dalo actuellement suspendu (à environ 4,5 km au Sud-Est du bourg).



3. Hydrologie

Le bourg est bordé, en contrebas, par deux ruisseaux qui prennent leur source sur le territoire communal. Il s'agit :

- Du ruisseau de Saint-Jean, en contrebas à l'Est du Bourg;
- Du ruisseau de l'Orée de Soi, en contrebas à l'Ouest du Bourg ;



• Figure 1 : Illustration du réseau hydrographique au sein du territoire communal

Le ruisseau de l'Orée du Soie, également dit « ruisseau de Norroy », ainsi que le ruisseau de Saint-Jean sont des affluents du ruisseau le Val. Ce dernier est référencé sur la BD Carthage sous le nom *la Vezouze* (code Sandre : A6—0110). Ce dernier présente **un bon état écologique et chimique** (masse d'eau : VEZOUZE 1 - FRCR 284). **L'objectif de bon état écologique a été atteint en 2015.**

On retiendra la dénomination « ruisseau de Saint-Jean », affluent du ruisseau du Val - « masse d'eau : VEZOUZE 1 - FRCR 284 ».

4. Les zones humides

Les travaux projetés ne concernent pas de zone humide identifiée.

5. Autres espaces protégés

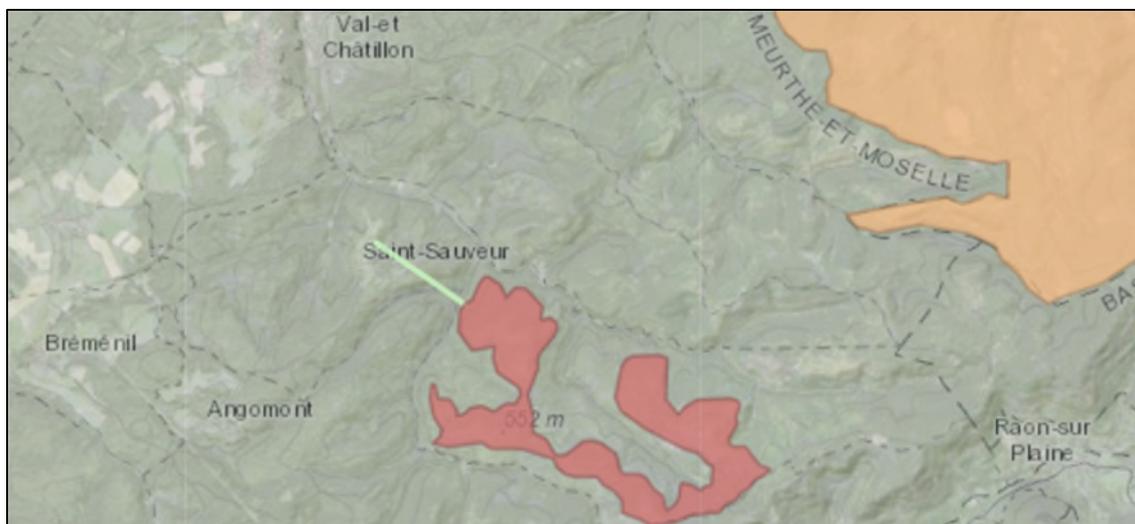
Le territoire communal de SAINT-SAUVEUR est concerné par les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) suivantes (voir page 7)

1. ZNIEFF ZNIEFF type 1 « Forêt de Bousson » (410020021) localisée au Nord du Bourg. La future STEU est située à environ 320 m de l'emprise de cette zone protégée.
2. ZNIEFF de type 2 « VOSGES MOYENNES » (410010389) **englobe tout le territoire communal, y compris le site de la STEU.**
3. ZONE NATURA 2000.

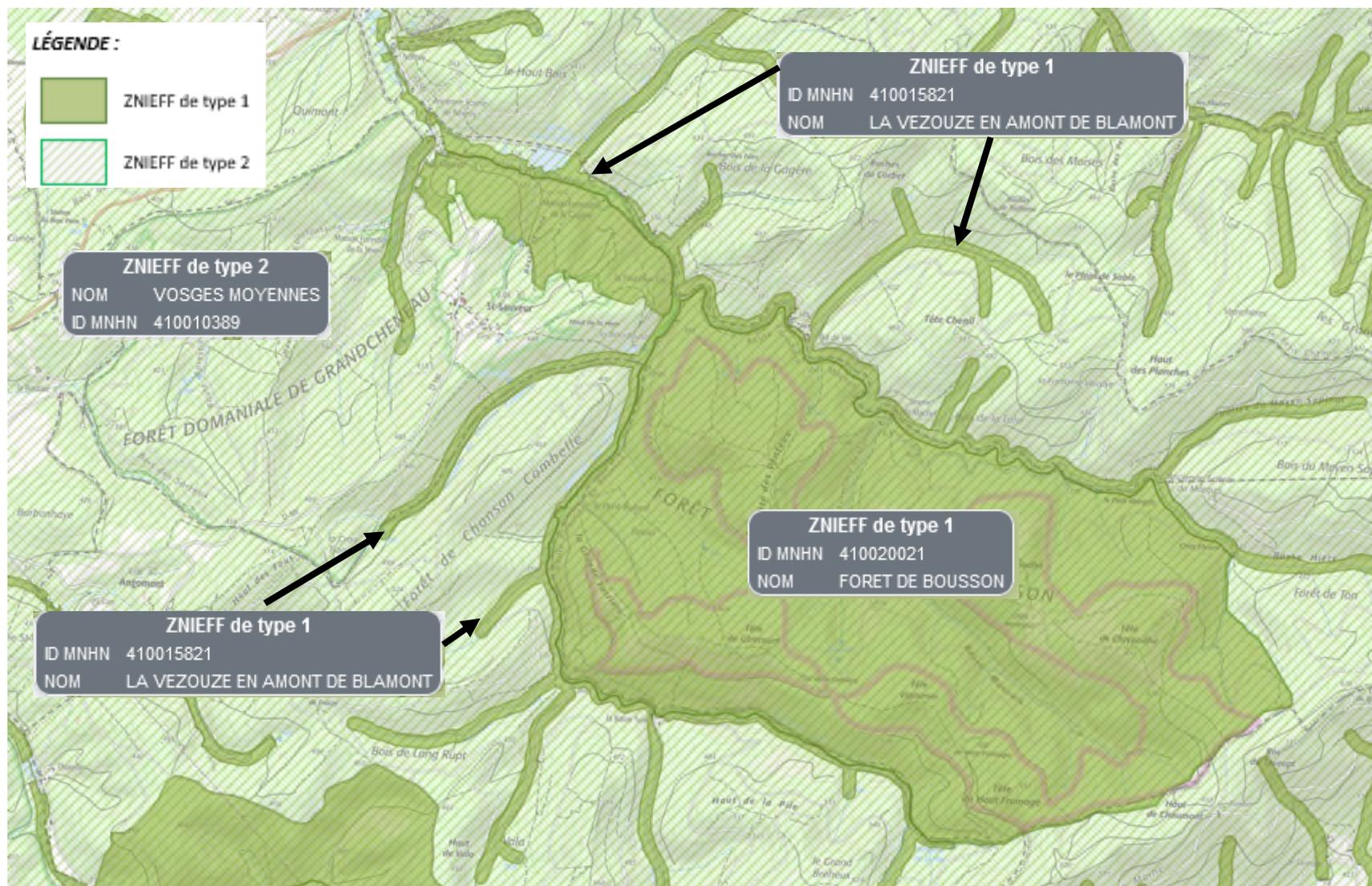
La commune de SAINT-SAUVEUR est concernée par une Natura 2000. Le site le plus proche « directives Oiseaux (ZPS) et Habitat (ZCS) » est situées à environ 330 m au Nord « Hêtraie sapinière de Bousson et Grandchenau », protégée par un arrêté de création du 07 mars 2006 (voir page 8).

4. Incidence sur les espaces protégés et remarquables

SAINT-SAUVEUR n'est pas concernée par la présence d'espaces protégés et remarquables. Le site le plus proche observé est une réserve biologique dirigée dite « Hauts De Bousson » (FR2300152) est situé au Sud-Est du village.



Localisation des ZNIEFF de type 1 et 2 sur le territoire communal de **SAINT-SAUVEUR**
(Source DREAL Grand-Est)



Localisation des sites NATURA 2000 sur le territoire communal de SAINT-SAUVEUR
(Source DREAL Grand-Est)

